

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 2013 - 21 septembre 1995 - 3 F

D 2013 **BRÉSIL** : UNE THÉOLOGIENNE CENSURÉE PAR LE VATICAN

Religieuse de la Congrégation des Soeurs de Notre-dame, Ivone Gebara avait fait la une de l'actualité avec la publication d'une interview par l'hebdomadaire **Veja** le 6 octobre 1993. Elle y défendait la thèse de la décriminalisation de l'avortement et de sa légalisation, en raison principalement de la mortalité importante des femmes des milieux pauvres pour avortement clandestin. Le 14 octobre, la présidence de l'épiscopat rappelait la position de l'Église contre l'avortement provoqué. Le 18 suivant la Soeur Ivone Gebara rédigeait un article: elle y prenait quelque distance par rapport au texte de **Veja** et redisait que les 10 % de mortalité maternelle dans les milieux pauvres du pays posent une question publique pour un débat public. L'affaire Gebara était portée par l'archevêque de Recife, Mgr José Cardoso, devant la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique. Le 25 juin 1994, dans une lettre à tous les évêques du Brésil, le président de la Conférence épiscopale, Mgr Mendes de Almeida, annonçait officiellement que l'affaire était considérée classée par le Vatican suite à deux lettres d'Ivone Gebara datées des 17 février et 10 mai 1994.

L'affaire rebondissait fin mai 1995 : la Soeur Ivone Gebara était condamnée par la Congrégation romaine à un silence de deux ans. Elle se voyait ainsi interdite de participer à la réunion à New-York du mouvement international "Femmes catholiques pour le droit de décider", en préparation de la 4e Conférence mondiale sur les femmes, qui allait se tenir à Pékin sous l'égide des Nations unies du 4 au 15 septembre 1995.

Note DIAL

LETTRE D'IVONE GEBARA

Camagibe, le 30 mai 1995

Chères amies et chers amis,

Je tiens à vous faire partager un événement récent, mais dont l'origine remonte déjà à un certain temps.

Une abeille, votre amie, va être envoyée loin de sa ruche et de son pays car elle est accusée de produire un miel au goût différent de celui des autres abeilles. Son nectar est butiné laborieusement mais passionnément. Elle recherche le suc délicieux des fleurs singulières, multicolores, odoriférantes à souhait. Il y en a qui se cachent au creux des rochers, d'autres qui s'épanouissent sur les hautes montagnes, et d'autres encore, tellement belles, qui ne s'ouvrent que la nuit, à l'heure où les abeilles doivent normalement s'être déjà retirées.

L'intrépide abeille adore fréquenter les jardins interdits, bavarder avec les papillons et autres bestioles, parfaits connaisseurs de fleurs extraordinaires. Elle adore écouter des musiques différentes et humer de nouvelles odeurs. Son miel a un goût qui semble échapper au miel ordinaire, celui dont on peut dire en le savourant : "ça, c'est du vrai miel". Son miel est fait de quelque chose qui plaît à certains, mais déplaît à

d'autres. Il y en a même qui disent que son miel n'est pas très scientifique, qu'il n'est pas préparé selon la tradition millénaire, qu'il a certes quelque chose de grisant mais en même temps de déconcertant.

Quelques abeilles sont incommodées par son miel différent, tandis que d'autres trouvent très bien la diversité des saveurs et des odeurs rapportées à la ruche. Il y a beaucoup de polémiques entre abeilles, surtout ces derniers temps.

Les abeilles mâles¹ quant à elles, qui ont la tâche, parmi leurs attributions, de veiller à l'authenticité de la production du miel, sont de plus en plus mécontentes. Elles reçoivent de divers côtés des plaintes sur un goût anormal du miel, et elles ont peur que cela ne trouble le goût traditionnel.

Pour ne pas l'expulser d'un seul coup de sa ruche, elles ont paternellement délibéré que l'intrépide abeille devait réapprendre à butiner le suc des fleurs et à connaître de façon plus systématique quelles fleurs étaient les mieux appropriées à la production du miel. Elle devait pour cela se rendre dans le "Vieux-Monde", haut-lieu de la sagesse des abeilles mâles. C'est de là que viennent les ordres précis concernant le choix des fleurs et la méthode de "production" du miel véritable.

"Notre miel doit être pur et d'une seule et même origine", disaient les abeilles mâles, intérieurement furieuses, mais toujours en manifestant leur paternelle protection.

C'était un grand dilemme pour l'abeille. Elle avait toujours bien vécu et travaillé dans sa ruche. Il lui fallait maintenant accepter de se rendre au loin pour un certain temps, et de réapprendre ce qu'elle pensait déjà savoir en partie, sinon elle serait expulsée de sa ruche. Cela lui semblait particulièrement violent et injuste.. voire même un abus de pouvoir.

Dans de tels moments, évidemment, les opinions sont partagées. Des amies disaient: "N'accepte pas cette violence"; d'autres ajoutaient : "Ne nous prive pas du goût de ton miel", ou bien : "Quitte ta ruche et viens avec nous". D'autres encore déclaraient : "Tu pourras toujours apprendre quelque chose des vieilles ruches", ou bien : "L'exil c'est parfois un temps de riches rencontres et d'apprentissage"...

Alors devant un tel dilemme avec ses bonnes raisons de part et d'autre, l'abeille décide provisoirement, sans guère de clarté et dans une grande souffrance, ce qui lui a semblé être un chemin raisonnable pour l'immédiat. Elle va accepter l'ordre des abeilles mâles et passer quelque temps dans le "Vieux-Monde". Elle va goûter à un autre miel, en apprécier la saveur et la consistance, mieux connaître ses procédés de fabrication... mais elle ne va pas permettre qu'on détruise ses secrets à elle et sa joie de vivre.

Apprentie de la vie, l'abeille vous demande de la comprendre car elle ne va pas pouvoir tenir ses engagements envers vous. Elle ne veut pas perdre le goût de son miel, qu'elle continue laborieusement d'apprendre à fabriquer avec tant et tant de maîtresses et de maîtres. Elle espère revenir bien vite partager la vie des amies et des amis, et reprendre ses vols pour le rucher.

Pendant ce temps d'exil et d'étude, elle compte sur votre compréhension et votre amitié. Si vous voulez lui écrire à partir de la mi-septembre, son adresse provisoire est

11, rue de la Chaise
75007 PARIS (France)

En toute affection et gratitude, je vous envoie un baiser à goût de miel.

Ivone Gebara

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 395 F - Étranger 440 F - Avion Amérique latine 500 F - USA-Canada-Afrique 490F
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse 56249 - ISSN 0399-6441

¹ Appelées communément faux bourdons (NdT).